JE VOTE FO Syndicat National Justice

CSA - MINISTÉRIEL



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice.

Dans des établissements pénitentiaires confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne et aux trafics, les agents continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Elle exige des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. Défendre leur sécurité, leur dignité, leur honneur et leur présomption d'innocence restera au cœur de notre engagement.

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les personnels de surveillance, avec notamment le passage en catégorie B et A des corps d'encadrement et d'application, et de commandement. Ces réformes ont permis une véritable reconnaissance statutaire et financière de nos métiers.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les personnels administratifs et techniques, avec des revalorisations statutaires et indemnitaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les psychologues et les assistant(e)s de service social, afin de mieux défendre leurs carrières, leurs conditions d'exercice et leurs spécificités professionnelles.

Dans les services judiciaires, nous agissons avec la même détermination en faveur des greffiers et de l'ensemble des personnels de greffe, indispensables au fonctionnement des juridictions. **FO Justice** a obtenu des avancées en matière de revalorisation des carrières, de reconnaissance statutaire et d'amélioration des perspectives professionnelles. Nous poursuivrons le combat pour les requalifications, les effectifs, les grilles indiciaires et une reconnaissance à la hauteur des responsabilités exercées.

À la Protection judiciaire de la jeunesse, les personnels exercent également leurs missions dans des conditions toujours plus difficiles, marquées par le manque d'effectifs, la dégradation des conditions de travail, la violence et la perte de sens. **FO Justice** continuera à défendre les éducateurs, les personnels administratifs et techniques, les psychologues, les cadres et l'ensemble des agents de la PJJ, afin qu'ils disposent des moyens, de la sécurité et de la reconnaissance indispensables à l'exercice de leurs missions.

Nous continuerons à défendre tous les personnels du ministère de la Justice, quels que soient leur corps, leur grade ou leur statut. Chacun a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. Les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les carrières, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la pénibilité, la fidélisation des agents et la sécurité demeurent au cœur de nos combats.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante. Elles fixeront la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années et la force de celles et ceux qui vous défendront face à l'administration et au Gouvernement.

Depuis 2022, FO Justice a prouvé qu'un syndicalisme libre, indépendant et combatif pouvait négocier, mobiliser et obtenir.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées et d'imposer la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels comme des priorités absolues.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

► CSA - MINISTÉRIEL

Cher(e)s Collègues, cher(e)s camarades,

Né de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, le Comité Social d'Administration (CSA), qui remplace le Comité Technique Ministériel (CTM), est une instance ministérielle où les textes (décrets, circulaires…) sont présentés aux Organisations Syndicales (OS). C'est un lieu d'échange paritaire entre les représentants du ministère de la Justice (parfois en présence du Garde des Sceaux) et des Syndicats.

Il est consulté sur l'organisation générale des différentes directions du ministère de la Justice. Sur le plan social, il doit être consulté sur les principales évolutions des métiers, en se prononçant notamment sur les effectifs, les textes relatifs au statut particulier des différents corps, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en particulier sur les conditions de progression professionnelle des femmes, la formation professionnelle…

Seuls les représentants au CSA seront conviés aux groupes de travail concernant la stratégie ministérielle.

Depuis la disparition des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, les thématiques de « Santé et Sécurité au Travail » sont quant à elles sous la responsabilité du CSA par le biais d'une « Formation Spécialisée ».

L'Union FO Justice a toujours été force de proposition quant à la sécurité des Personnels du ministère de la Justice et malgré ce changement de taille, nous le resterons avec toute la force et le professionnalisme qui nous sont reconnus.

Lors des différentes convocations à cette instance, l'**Union FO Justice** a toujours répondu présente en prenant position sur diverses réformes : conditions de travail, réformes statutaires et indemnitaires, création de corps, évolution de nos métiers… Nous nous sommes d'ailleurs opposés sur certaines réformes comme la réforme des retraites que veut imposer le gouvernement.

L'Union FO Justice prend toute sa place au sein de cette instance et nous continuerons à prendre nos responsabilités en déployant toute notre expertise et notre combativité afin de faire entendre vos attentes ainsi que celles de tous les personnels qui composent le ministère de la Justice.

Le CSA est une instance où NOUS, représentants syndicaux de l'Union FO Justice, devons porter votre voix et être entendus.

Il vous appartient donc de nous donner une forte représentativité pour que le ministère de la Justice entende enfin qu'il est l'heure de changer les choses !

POUR CELA, NOUS AVONS BESOIN DE VOS VOIX POUR PORTER LA VÔTRE !
EN DÉCEMBRE 2026, JE VOTE FORCE OUVRIÈRE !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

► CSA - MINISTÉRIEL

CP Alençon-Condé-Sur-Sarthe	Emmanuel BAUDIN, CEA
CP Borgo	Séverine BRUNOVIC, Administrative
CA Caen	Isabelle BESNIER-HOUBEN, Cadre Greffier
UEHC Martigues	Abdelrezeg LABED, CADEC
CP Paris-La-Santé	Yoan KARAR, CEA
SPIP 66	Farida ED-DAFIRI, CPIP
TJ Boulogne-sur-Mer	Hicham MELHEM, Magistrat
DISP Lyon	Christophe TOURTOIS, DSP
CP Fleury-Mérogis	Valérie VAISSIÉ, CDC
MA Lyon-Corbas	Jocelyn ALAGBE, Technique
SPIP 14	Audrey BRULE, Psychologue
MA Grasse	Hervé SEGAUD, CEA
CA Fort-de-France	Katia FRANCOIS, ASS
CP Perpignan	Catherine URTIAGA, Administrative
TJ Marseille	Christophe DOUCHET, Cadre Greffier
SAR Montpellier	Salem ABA, Administratif
TJ Toulon	Loïc YBOUD, Attaché de justice
DGAP	Valérie LOPES DA COSTA, Administrative
SG	Adriana TALBI, Contractuelle
CP Béziers	Salvador Paul BONO, Technique
UEMO Roubaix	Nadia DAHMANI, Éducateur
SPIP 59	Mounia VERMES, DPIP
CD Eysses	Céline BONNET, Psychologue
DISP Lille	Arnaud SCHADE, CDC
CP Fleury-Mérogis	Vanessa LEFAIVRE, CEA
CA Lyon	Agnès DELETANG, Magistrat
SPIP 95	Magali ZETTOR, CPIP
DIR-SG Île-de-France	Cécile ZAATOUTI, ASS
TJ Dijon	Natacha MIELNICZUK, Cadre Greffier
CD Eysses	Stéphane GONDAL, Technique



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr